

# En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : [sntrscgt@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrscgt@vjf.cnrs.fr) - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

**Numéro 427 du 24 mai 2016**

## Communiqué du SNTRS CGT : Amputation budgétaire de la recherche : une politique du déclin

Lors du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Inserm en mars 2014, la Président de la République déclarait «*la recherche publique sera sanctuarisée parce que c'est l'essentiel*», «*Et même si nous avons à faire des économies ailleurs, nous n'en ferons pas dans ce domaine fondamental pour le pays*», «*sans recherche forte il n'y a pas d'économie forte, sans recherche publique il n'y a pas d'économie privée*» «*La recherche, c'est un investissement, elle est la clé de notre compétitivité, elle est également une invitation pour que la société se mobilise*». Le 14 mars 2016 en inaugurant l'*Institut Pierre Gilles de Gènes* le Président de la République déclarait à nouveau «*j'ai tenu à exprimer à la Recherche française, la reconnaissance que la nation lui porte*».

La reconnaissance du gouvernement consiste en l'annulation de 256 M€ de crédits pour l'enseignement supérieur et la recherche. Plus de la moitié de ces annulations (134 M€) concernent les dotations de 4 organismes de recherche: le CEA 64 M€ le CNRS 50 M€ l'Inra 10 M€ et l'Inria 10M€ L'enseignement supérieur universitaire est également mis à contribution, avec 50 M€ de crédits annulés.

Le gouvernement ponctionne les crédits du Ministère pour financer les mesures du « plan d'urgence pour l'emploi » et le redéploiement des crédits au sein du Programme investissement d'Avenir.

Il faut donc réduire les programmes de recherche pour contribuer à financer le versement par l'Etat d'une prime de 2000€/an à chaque PME qui embauche un salarié payé jusqu'à 1,3 fois le Smic et financer le Programme d'investissements que l'on ose appeler par antiphrase d'Avenir géré par le Commissariat général à l'Investissement sous l'autorité du Premier Ministre.

Amputer le budget de l'ESR alors que les négociations sur les rémunérations et les carrières avec le ministère de l'Education nationale en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche n'ont toujours pas commencé n'est pas de bon augure pour les personnels. Car le constat est là : les rémunérations des salariés de la recherche sont scandaleusement basses et bien en deçà de celles versées aux autres ministères. Cette smicardisation des salariés de la recherche publique n'est pas digne d'un pays développé comme la France.

L'Etat pour couvrir ses dépenses, renforce l'austérité dans les organismes de recherche et les universités qui sont déjà confrontés à des problèmes de financement considérables. Ses amputations de crédits auront inévitablement des conséquences sur le soutien de base des laboratoires et le budget des programmes de recherche gérés par les organismes.

Les « panama papers » ont révélé que les banques françaises ont créé des milliers de sociétés écrans dans les paradis fiscaux afin de permettre à leurs clients (entreprises et particuliers d'échapper à l'impôt). Ce système d'évasion fiscale ampute l'Etat de 60 à 80 milliards € L'argent existe donc. Il n'est pas à prendre dans les crédits destinés à la recherche ni dans ceux destinés aux services publics.

Cette coupe dans les capacités de recherche des organismes accompagne la désindustrialisation de notre pays. Ainsi après la cession de la branche énergie d'Alstom à l'américain Général Electric, l'absorption d'Alcatel par Nokia, c'est au tour du fleuron industriel de la technologie française Technip de passer sous le contrôle de l'américain FMC. La désindustrialisation diminue les besoins de recherche.

Amputer le budget de l'ESR alors que les laboratoires sont en quête perpétuelle de subsides pour financer leurs travaux de recherche et les salaires des contractuels qui contribuent à ces travaux, c'est réduire les capacités de recherche et de développement de la Nation.

D'autres amputations budgétaires sont prévues à l'automne. Jusqu'où ira l'austérité dans la recherche et avec quelles conséquences pour les organismes et leurs personnels ? Moins de financements de l'Etat c'est encore plus de difficultés pour travailler, plus de compétition pour l'obtention des contrats, plus d'instabilité, plus de mal être au travail.

Précarité endémique avec des perspectives d'embauche très faibles, rémunérations scandaleusement faibles, financements en baisse : cette politique est celle du déclin.

Il appartient aux personnels de l'ESR d'y mettre fin.

Villejuif, le 24 mai 2016